

ANNEXE 5bis - Modèle de liste des partis ou groupements habilités à utiliser les antennes du service public de radiodiffusion et de télévision pour des émissions de propagande électorale en vue des élections législatives, dans les conditions définies par l'article L. 167-1 (paragraphe III) du code électoral

Etabli en application du décret n° 78-21 du 9 janvier 1978 fixant les conditions de participation à la campagne radiodiffusée et télévisée pour les élections législatives des partis et groupements définis au paragraphe III de l'article L. 167-1 du code électoral.

Nom du parti ou groupement politique	
Adresse postale	
Numéro de téléphone	
Adresse électronique	
Prénom et nom du correspondant	

Tout parti ou groupement politique qui n'est pas représenté par des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale a accès, à sa demande, aux émissions du service public de la communication audiovisuelle pour une durée de sept minutes au premier tour et de cinq minutes au second, dès lors qu'au moins soixante-quinze candidats ont indiqué, dans leur déclaration de candidature, s'y rattacher pour l'application de la procédure prévue par le deuxième alinéa de l'article 9 de la loi n° 88-277 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique.

Liste complète des candidats présentés aux élections législatives par le parti ou le groupement intéressé					
Département (par ordre minéralogique)	Circonscription législative (par ordre croissant)	Nom du candidat	Prénom(s) du candidat	Sexe	Date de naissance

Ce document doit être déposé au plus tard le lundi 22 mai à 18 heures (heure de Paris) au ministère de l'intérieur, cachet de la poste faisant foi.

Le déposant doit prouver par un certificat qu'il est porteur d'un mandat du parti ou groupement attestant de sa qualité pour accomplir la formalité de dépôt.

Adresse :

Commission relative à la campagne radiodiffusée et télévisée pour les élections législatives
Secrétariat général
Direction de la modernisation et de l'action territoriale
Bureau des élections et des études politiques
Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08